N° 53. Deuxième Année — 27 Novembre 1908

Le Socialisme

Directeur : JULES GUESDE

PARAIT LE SAMEDI — HUIT PAGES — LE NUMÉRO : 10 centimes

BUREAUX : 15, rue Visconti, Paris VI^e^, de 5 h. à 7 h. | ABONNEMENTS { Trois mois 1.50 — Six mois, 3 fr. — Un an, 6 fr. ÉTRANGER : Six mois, 4 fr. — Un an, 8 fr.

SOMMAIRE

Vols et crimes. — Charles VÉRECQUE.
L'Ouest vend, l'Etat achète. — XXX.
La Concentration de la propriété foncière. — Victor MAGE.
Comment luttent les " machines à cotiser ".
Au Jour le Jour. — Paul GRADOS.
Gaspillages. — P.-M. ANDRÉ.
Le Mouvement agraire. — Julien HÉAS.
La Misère prolétarienne.
Le Répertoire capitaliste. — V. M.
L'Action sociale à l'Intérieur et à l'Extérieur.
La Presse corporative.
La Presse socialiste.

TRANSFERT

DES

Bureaux du « Socialisme »

TRÈS PROCHAINEMENT les bureaux du « Socialisme » seront transférés 1, rue de la Roquette (angle de la place de la Bastille), 1^er^ étage, Paris-XI^e^.

Vols et Crimes

On a fortement discuté, à la Chambre et dans la presse, la question de la peine de mort. C'est que la criminalité augmente d'une façon inquiétante, jetant la bourgeoisie dans une immense frayeur. Naturellement, la bourgeoisie est à la recherche des moyens les plus rapides, les plus cruels, pour enrayer la criminalité. Elle se trompe étrangement si elle espère en finir avec l'armée du crime en faisant appel aux rigueurs du code pénal, au couperet de la guillotine. Il faut absolument ignorer les origines des crimes pour croire qu'il est possible de les faire disparaître à l'heure actuelle.

Un certain nombre de nos adversaires attribuent à ce qu'ils appellent l'Ecole sans Dieu, la cause des crimes. Argument imbécile et peu digne des gens qui raisonnent ! Vraiment existe-t-elle l'école sans Dieu ? Dans presque toutes les écoles dites laïques, on a pu interdire les prières et le Christ, mais on a laissé Dieu dans les livres, dans l'éducation. Admettons cependant que l'école sans Dieu existe. Or, les faits sont là qui nous prouvent que la plupart des chenapans qui volent et qui tuent, sortent des écoles avec Dieu, ont reçu l'éducation chrétienne...

La vérité, c'est que les écoles ne sont pas responsables des crimes, pas plus les écoles sans Dieu que les écoles avec Dieu.

Certains ont dénoncé la liberté de la rue comme poussant les enfants au vice, au vagabondage, au crime. Mais qui donc a jeté les enfants de la classe ouvrière dans la rue, les livrant à toutes les tentations ? C'est la société capitaliste. La production capitaliste a industrialisé la femme ; elle a vidé la maison au profit de l'usine. Obligée de travailler pour vivre, la mère ouvrière n'a pu surveiller, guider son enfant, et ce dernier a été abandonné à tous les hasards de la rue.

Le procès de la prostitution a été fait également. Mais la société capitaliste n'est-elle pas aussi responsable de son développement ? Nos moralistes bourgeois sont bien mal venus à faire la leçon, les capitalistes et les fils à papa ne se gênent pas pour considérer les ouvrières comme de la chair à plaisir ; d'autre part, combien d'ouvrières sont malheureusement dans la dure nécessité de se vendre pour vivre ?

Les prostituées sont, elles aussi, des victimes de la société, de notre civilisation.

Il faut chercher ailleurs la cause des crimes et des vols. Ce qui est responsable des crimes et des vols, c'est la société. L'ordre social lui-même, la voilà la véritable école des crimes et des vols.

Les vols, qui donc les enseigne, qui donc en fournit des exemples frappants ? N'est-ce pas la Société actuelle ? Une poignée de capitalistes s'empare journellement des richesses produites par des millions de salariés des deux sexes. Tous les jours les producteurs sont dépouillés, volés au profits des non producteurs et la situation que les premiers subissent n'est pas comparable à la situation dont les seconds profitent. Les capitalistes sont plongés dans une existence dorée ; ils ont toutes les satisfactions du corps et de l'esprit. Les travailleurs au contraire, en échange de leurs travaux forcés, sont les jouets de la misère, de l'ignorance et ils mènent l'existence la plus épouvantable et la moins méritée.

Les crimes, qui donc aussi les enseigne, qui donc aussi en fournit des exemples frappants ? N'est-ce pas encore la société actuelle ? Quotidiennement les ouvriers entrent dans les usines, dans les mines, dans les chemins de fer ; ce sont des hommes, ce sont des femmes, ce sont des enfants. Combien de milliers en sortent blessés ou tués ? Le capitalisme est insatiable ; il verse le sang ouvrier sans compter; il blesse ou tue des existences ouvrières sans ménagement. Il n'emploie les ouvriers que pour se créer des profits et des loisirs, que lui importe les victimes ?

La classe capitaliste a commis d'autres crimes. Alors que les ouvriers étaient en grève ou manifestaient, revendiquaient leurs droits, les fusils et les canons ont opéré des vides dans leurs rangs ; des milliers ont été massacrés...

Ces spectacles là sont de mauvais enseignements et de mauvais exemples, et la société doit en supporter les responsabilités. Par son mépris de la vie humaine, par l'insolence des richesses gagnées sans travail, la société est une excitation permanente au vol et au crime.

Tant que le milieu social n'aura pas été modifié, transformé, les vols et les crimes se multiplieront et ne pourront être empêchés.

La disparition des vols et des crimes est liée à la disparition de la société capitaliste. Que l'on fasse, comme le veulent les socialistes, des hommes, de tous les hommes, les co-propriétaires et les co-jouisseurs de toutes les richesses sociales ; que les hommes aient, tous, la possibilité de vivre en satisfaisant les besoins de l'esprit et du corps, et l'on peut être assuré que les vols et les crimes ne se produiront plus.

Charles VÉRECQUE.

L'Ouest vend
L'État achète

Nous avons exposé(1) les conditions faites par la Compagnie de l'Ouest à l'Etat pour la rétrocession de son réseau. Nous avons précisé d'une part les avantages *certains* que reconnaissait à la compagnie la convention du 25 octobre 1908, en échange de l'abandon des bénéfices ultérieurs et *éventuels* qu'aurait pu réaliser cette compagnie; d'autre part, les charges *certaines* que contractait l'Etat en vue des avantages encore *aléatoires* qu'il retirera de l'exploitation d'un grand réseau.

Les charges imposées à l'Etat se totalisent comme suit :

1° Annuités de garantie aux actionnaires du 1^er^ janvier 1909 jusqu'au 31 décembre 1956, soit 11.550.000 francs pendant 48 ans	584.000.000 fr.
2° Fonds fixe d'amortissement (environ 300.000 fr. par an) du 1^er^ janvier 1909 au 1^er^ janvier 1952	12.900.000 fr.
3° Charges des emprunts de la compagnie (voir le tableau annexé à la convention)	5.021.272.505
Total.	5.618.572.505 fr.

Cette somme de plus de *cinq milliards et demi* a provoqué, non sans raison, une émotion considérable au Parlement et dans le pays. Pour calmer cette émotion, M. Rousseau, directeur des chemins de fer, représentant le ministre des Travaux publics, a déclaré devant la Commission parlementaire qu'il convenait d'opposer aux charges s'élevant à plus de 5 milliards 1/2, les recettes du futur réseau qui atteindront 7 milliards. M. Rousseau s'étant borné à une affirmation, nous permettra de ne pas le croire sur parole et de réserver notre examen des calculs qu'il apportera sans aucun doute à la tribune du Parlement. Nous serons, à ce moment, heureux d'apprendre que, par la vertu magique de *l'étatisation,* un réseau dont la compagnie de l'Ouest n'a assuré l'exploitation qu'en ayant recours à la garantie d'inté-

(1) Voir le *Socialisme* du 19 novembre 1908, n° 52 (Le prix d'une Réforme).

rêts (pour 11.550.000 fr. par an), donnera, dans les mains de l'Etat, des excédents de recettes inconnus jusqu'à ce jour. Nous pensons bien, dans tous les cas, que M. Rousseau n'attend pas ces excédents de nouvelles économies faites sur l'exploitation, au détriment du public et du personnel, ou sur le matériel déplorable de l'Ouest. Nous pensons bien qu'il ne proposera pas, pour atteindre les *sept milliards* dont il nous éblouit, un relèvement des tarifs déjà exorbitants. Et si le porte-parole de M. Barthou espère nous contenter en nous faisant espérer un formidable accroissement du trafic, nous verrons ce que valent ses prévisions.

Pour le moment, sans nous engager dans un champ d'hypothèses, nous pouvons, pour apprécier à sa juste valeur l'opération de M. Barthou, comparer les obligations qu'il a contractées, au nom de l'Etat, par la convention du 28 octobre dernier, et celles auxquelles l'Etat était tenu par le cahier des charges de la Compagnie de l'Ouest.

En vertu de ce cahier des charges, la Compagnie mettait son crédit à la disposition de l'Etat et exécutait les travaux de construction du chemin de fer. Cela veut dire qu'elle empruntait — avec la garantie de ses actionnaires... et de l'Etat — les sommes nécessaires à cette construction. L'Etat—au lieu de faire lui-même l'emprunt et de construire les voies ferrées, comme il le fait pour les routes — s'engageait à rembourser à la Compagnie, par annuités, les emprunts qu'elle avait contractés, de telle sorte que les actionnaires se trouvaient complètement indemnes. Un partage des bénéfices était seulement prévu au profit de l'Etat. Celui-ci se réservait également de racheter la concession, après l'expiration des quinze premières années. Le prix de ce rachat était déterminé par la moyenne des produits nets obtenus par la Compagnie pendant les sept années ayant précédé celle du rachat. Cette moyenne devait donner le montant de l'annuité qui était due à la Compagnie pendant chacune des années restant à courir sur la durée de la concession. L'Etat devait, en outre, payer à dire d'experts, la valeur du matériel, de l'outillage, des approvisionnements, etc (1).

Tandis qu'il concédait aux grandes Compagnies, dans les conditions ci-dessus rappelées, les premières lignes ferrées établies en France — celles qui devaient être les plus productives — l'Etat établissait lui-même, ou faisait établir par de petites Compagnies, des lignes secondaires, d'intérêt électoral ou stratégique, dont il se débarrassa en 1883. Il avait racheté aux petites Compagnies en déconfiture, de nombreuses lignes secondaires, qui furent réunies au réseau de l'Ouest.

Les Conventions Raynal, passées à cet effet complétaient les dispositions du cahier des charges, en ce qui concerne le rachat. Elles stipulaient que, dans le cas de rachat, l'Etat rembourserait intégralement les dépenses d'établissement des nouvelles lignes (existant depuis moins de 15 ans au moment du rachat) et qu'en outre de l'annuité prévue au cahier des charges, il rembourserait les dépenses complémentaires faites par la Compagnie sur toutes les lignes du réseau.

C'est en face de ces conventions que le gouvernement Clemenceau-Barthou s'est trouvé placé par le vote du Parlement décidant le rachat de l'Ouest. La « réforme » — si réforme il y a — ne pouvait donc s'accomplir *de plano*. Tant que la propriété sera entre les mains d'une classe, aucune parcelle ne saurait en être distraite sans indemnité pour le détenteur. C'est la base du Droit bourgeois et aussi longtemps que la société capitaliste vivra, ce Droit subsistera. Les socialistes s'élèvent contre la propriété capitaliste : ils sont logiques en contestant le principe d'une indemnité à l'expropriateur exproprié. Mais, même pour eux, lorsqu'il s'agit d'une « Réforme » à accomplir dans le régime actuel, dans les formes et sous la légalité bourgeoises, ils ne peuvent se soustraire au paiement de la rançon de la Réforme, qu'en repoussant la Réforme.

A plus forte raison, les radicaux, pour qui la Propriété capitaliste est sacrée, doivent supporter les obligations par lesquelles passent tous leurs projets de réformes économiques, et la principale de ces obligations est de faire payer aux contribuables le coût de ces projets.

Les impôts étant — dans leur presque totalité — soit directement, soit par répercussion — à la charge des sans-propriété, des prolétaires, ce sont ces derniers qui font les frais, en fin de compte, du réformisme radical.

Le mieux que les prolétaires puissent attendre du zèle réformateur du radicalisme, c'est de payer le moins cher possible la réalisation du socialisme de contrebande qu'est le socialisme d'Etat.

Tandis que la Révolution sociale, la prise du Pouvoir politique, la suppression du privilège capitaliste, leur permettra les *Réformes sans frais*, le socialisme bismarkien, que les bourgeois jacobins de France nous présentent audacieusement comme un commencement de collectivisme, ne leur donne — et ne peut leur donner — que des *améliorations à leurs frais*.

Et quand ils jettent l'anathème contre leur Barthou d'aujourd'hui comme ils le firent contre leur Raynal d'hier, les radicaux-socialistes cherchent à dissimuler leur impuissance à accomplir des réformes sociales profondes. Les « Conventions scélérates » — celles d'octobre 1908 comme celles de 1883 — ne sont que des annexes du Contrat Social, signé et maintenu par les radicaux, qui livre à la classe capitaliste toute la richesse publique.

Le responsable de la banqueroute du rachat de l'Ouest n'est donc pas M. Barthou mais le parti radical dont il n'est que le mandataire.

XXX.

(1) Nous avons résumé intentionnellement les dispositions accessoires du cahier des charges.

LA Concentration de la Propriété foncière

La loi de concentration est maintenant admise par tout le monde pour les entreprises commerciales et industrielles.

Tous les économistes sont obligés de convenir qu'en groupant tous les facteurs de la production, main-d'œuvre, agents naturels, emplacement, capitaux, on réussit à les économiser, c'est-à-dire qu'on arrive à produire la même quantité de richesses avec moins de frais ou, ce qui revient au même, à en produire davantage avec les mêmes frais. Mais, il paraît que cette loi n'est plus vraie lorsqu'il s'agit de la production agricole. Bien mieux, d'anciens marxistes comme Bernstein l'ont abandonnée comme inexacte.

Nous persistons, malgré cela, à la considérer comme vraie, d'abord et surtout parce que les chiffres précis donnés cent fois par Compère-Morel ne nous permettent pas de douter et, en outre, parce qu'il y a mille bonnes raisons que nous indique le raisonnement.

Nous constatons d'abord que la grande culture, comme la grande industrie et le grand commerce, permet une économie de travail. Cet avantage résulte déjà du simple fait du groupement des travailleurs. Dans la production morcelée, il y a beaucoup de temps de perdu.

Voici 100 entreprises agricoles qui entretiennent chacune 3 employés. Réunissez-les en une seule : il ne sera pas nécessaire évidemment, pour un rapport égal à celui des 100 entreprises, de conserver 300 employés.

La grande culture nous permettra encore une économie de capitaux. Nous pourrons acheter nos fournitures en grandes quantités et nous les aurons par conséquent à meilleur marché. Nous pourrons écouler ainsi nos marchandises beaucoup plus facilement.

Et puis, l'agriculture devient, de plus en plus, une science. Celui qui dirige une exploitation doit être au courant de tous les progrès de la chimie agricole, de l'hygiène dans les bâtiments affectés au logement du bétail, à la conservation, à l'amélioration des produits. Sans doute, il y a des petits cultivateurs qui sont des hommes de progrès et de science, mais les méthodes scientifiques ne peuvent donner le maximum de rendement que dans la grande exploitation. On me dira aussi que les petits peuvent s'associer : sans doute, et je le souhaite. Mais les grands terriens aussi peuvent s'associer et même ils s'associent. Ainsi l'avantage reste incontestablement aux grandes exploitations. Pourquoi, alors, ne pas admettre en économie sociale, la sélection naturelle que l'on voit s'opérer partout dans la nature.

Je veux faire justice aussi d'une explication qu'on a donnée du prétendu maintien de la division de la propriété en France. En France, a-t-on dit, depuis 1789, le législateur a décidé que les biens seraient dévolus par égales parts entre tous les enfants ou, à défaut d'enfants, aux autres parents.

Ce système devait amener une très grande division de la terre. Il s'agit de l'article 826 du Code civil qui exige non seulement l'égalité des parts en valeur, mais aussi l'égalité en nature, c'est-à-dire que le plus petit morceau de terre ou la plus humble maison doit être partagée. Après plus ample informé auprès d'un praticien des affaires rurales, je me suis persuadé que cet article n'avait, en pratique, aucun effet et que les partages ne se faisaient jamais suivant les règles établies par le Code. Il est facile de remarquer, d'ailleurs, que si cet article avait quelque effet, il agirait encore dans le sens de la concentration. Les grandes propriétés seraient dépecées sans doute, mais les petits héritages seraient alors vendus à vil prix et rachetés par de gros propriétaires.

C'est donc la concentration certaine, inévitable et nous nous en réjouissons, car, ainsi que l'a dit Marx : « Perpétuer le régime de la production isolée c'est décréter la médiocrité en tout. »

Victor MAGE.

COMMENT LUTTENT LES " MACHINES A COTISER " ?

Les grèves en Allemagne en 1907

D'après le *Journal des Correspondances* de la Commission générale des syndicats allemands, l'année 1907 a vu une diminution notable du nombre des conflits. Tandis que l'on comptait 3.480 grèves en 1906, on n'en relève plus que 2.792 en 1907, soit 688 ou 19,8 0/0 en moins.

D'aucuns voudraient mettre sur le compte d'un recul du mouvement syndical le calme relatif manifesté par les travailleurs au cours de l'an dernier. Ceux qui parlent ainsi oublient d'examiner tous les faits avec impartialité. Ils perdent de vue notamment que 1906 fut une période toute spéciale, pendant laquelle l'augmentation exorbitante subie par toutes les denrées de première nécessité suscita une vive effervescence et provoqua maints conflits ; cela apparaît d'autant mieux quand on compare les chiffres de 1905 et de 1907 ; on constate alors en effet que 2.323 grèves seulement éclatèrent pendant l'exercice 1905.

Pour se faire une opinion précise à l'égard de l'activité syndicale, il ne faut pas seulement considérer les grèves, mais aussi l'œuvre générale d'organisation ouvrière.

Et d'abord le nombre des grévistes n'a pas diminué dans la proportion de la réduction du nombre des grèves. La différence n'est que de 11,1 0/0 au lieu de 19,8 0/0.

Pour soutenir la lutte, les syndicats ont payé 12.064.082 marks en 1908 contre 13.297.862 marks

en 1907, mais le montant des secours accordés à chaque gréviste a passé de 42 m. 08 à 43 m. 99.

Il est donc démontré que les syndicats ont continué à prêter à leurs adhérents l'aide la plus efficace. Notons aussi que cette fois les syndicats ont battu un record au point de vue de leur intervention personnelle, si l'on peut ainsi dire; en effet, 97,7 0/0 environ des frais furent supportés par les caisses syndicales de sorte que la solidarité prolétarienne des métiers non en lutte n'eut en quelque sorte pas lieu de s'exercer. En revanche, pour toutes les autres caisses d'assistance et de résistance, en dehors de la grève proprement dite, 13.659.962 marks furent dépensés en 1907 contre 9.020.931 marks en 1906. Ces chiffres prouvent de la façon la plus lumineuse que l'introduction d'organismes de l'espèce mutualiste, loin d'énerver la combativité syndicale l'a au contraire stimulée, puisqu'elle lui a permis de soutenir efficacement des camarades et d'imposer les volontés syndicales en évitant souvent la grève. L'objection est renversée par une pratique victorieuse.

On peut diviser les grèves en deux grandes classes : les grèves de revendication et celles de défense. 1.635 conflits provoqués par les travailleurs, 58,6 0/0 du total, ont éclaté au cours de 1907; 834 grèves ou 29,9 0/0 eurent pour objet la défense contre des tentatives de diminution de salaire ou d'aggravation des conditions de travail et 323 lock-outs ou 11, 0/0 furent proclamés par les patrons.

Les résultats généraux furent les suivants : 1.337 grèves (47,9 0/0) furent complètement victorieuses; 687 (24,6 0/0) furent suivies de succès partiel et 614 (22 0/0) échouèrent.

Au point de vue des métiers intéressés, la situation est la suivante : l'industrie du bâtiment a lutté dans 1.011 cas avec 81.248 grévistes ; la métallurgie dans 472 cas avec 53.717 membres; les travailleurs du bois ont lutté 309 fois avec 29.823 hommes. Les industries du vêtement, du cuir et du textile ont soutenu 284 conflits seulement, mais ils intéressaient 50.904 personnes. L'industrie des arts graphiques et de la papeterie a combattu 88 fois avec 1.827 membres. Dans presque toutes ces industries, la proportion des résultats favorables atteint le chiffre élevé de 64,5 0/0 à 75,9 0/0; seuls les ouvriers graphiques et du papier n'enregistrent que 33 0/0 de victoires totales ou partielles.

On peut ainsi évaluer la perte de salaire, pour 97,5 0/0 des personnes en cause (274.052) à 4.222.467 jours ou 21.527.862 m.

Les 1.635 grèves de revendication eurent les résultats suivants : 830 (51,7 0/0) victorieuses, 172 (29,4 0/0) succès partiel et 257 (16 0/0), insuccès.

La lutte fut, surtout, engagée en vue d'obtenir de meilleurs salaires et des réductions de temps de travail.

Dans 834 cas, les ouvriers durent recourir à la grève pour défendre des réformes ou les salaires déjà acquis, 33.348 personnes participèrent à ces luttes.

412 grèves (51,6 0/0) furent couronnées de succès; 18.455 personnes ou 49,3 0/0 du chiffre total étaient engagées dans ces conflits.

106 grèves (13,3 0/0) avec 5.466 grévistes obtinrent un succès partiel et 266 (33,3 0/0) échouèrent.

On voit par ces chiffres que les syndicats allemands à haute cotisation et à forte organisation disciplinée, loin d'énerver l'ardeur des combattants du prolétariat, la stimule, au contraire, en assurant aux lutteurs les munitions de guerre qui leur laisse une suffisante liberté d'esprit, pour empêcher les coups de tête irraisonnés dont profitent uniquement les adversaires de la classe ouvrière.

Rien n'empêche d'allier l'enthousiasme à la prudence.

Souscription pour le " SOCIALISME "

Ainsi que nous l'avons exposé, le tarif antérieurement établi pour l'abonnement à notre Journal-Revue a dû être augmenté pour couvrir les dépenses de notre publication. De plus, cet ancien tarif a été cause d'un déficit qui est déjà en partie couvert par les souscriptions que nous avons reçues. Nous faisons appel aux amis du Socialisme *pour couvrir complètement ce déficit par des souscriptions et par de nouveaux abonnements.*

Un reçu du montant de la souscription sera envoyé à chaque souscripteur.

Adresser les fonds par mandats ou bons de poste, *à l'Administrateur-délégué du* Socialisme, *15, rue Visconti, Paris-VI^e^.*

Au Jour le Jour

Petits Profits.

Appelé comme témoin devant la Cour fédérale de New-York, qui poursuit la dissolution du *trust* des pétroles, le milliardaire Rockfeller a donné quelques chiffres intéressants.

Cette société, dit-il, a débuté avec un modeste capital de 20.000 francs. Actuellement, *elle distribue chaque année sept cent cinquante millions de dividendes à ses actionnaires* — soit le quart environ de notre budget national !

Qu'on ajoute à cette somme les dizaines et les centaines de milliards prélevés annuellement sur le produit du travail dans les autres industries et dans le monde entier, et l'on pourra se demander encore, avec les économistes bourgeois, « ce que les travailleurs auraient à gagner à la transformation collectiviste ».

« Us et Abutendi. »

Les armateurs bretons trouvent tout-à-fait mauvais qu'on signale dans la presse l'état défectueux des bateaux sur lesquels des pêcheurs risquent leur vie pour les emmillionner.

L'un d'eux est allé dernièrement jusqu'à traduire en justice l'auteur d'un article exprimant des appréhensions qui se sont malheureusement réalisées à propos du bâtiment les *Cousins-Réunis*, lequel a sombré en allant à Saint-Pierre et Miquelon.

Il est vrai que le tribunal n'a pas voulu « marcher ». Mais ce geste du plaignant révèle bien dans tout son cynisme, la mentalité de la gent capitaliste, accoutumée à considérer la chair à travail comme sa chose dont elle croit avoir le droit d'user et d'abuser sans limite, sans contrôle et sans responsabilité.

380.000 francs.

C'est le prix de revient de la réception faite par notre République aux souverains suédois.

Pas cher, comme vous voyez! sans compter que « ça fait marcher le commerce », comme disent les boutiquiers. On aurait grand tort, par conséquent, de protester, étant donnée l'incontestable utilité de cette petite fête.

Après ça, s'il advenait qu'un grincheux fit valoir d'autres dépenses plus urgentes, tenez pour certain que celui-là serait un mauvais citoyen et un mauvais contribuable, indigne du beau nom de républicain.

La Prospérité industrielle et le programme Méline.

Dimanche dernier, à Epinal, Méline a prononcé un grand discours dans lequel il a approuvé la politique de Clemenceau et dénoncé la « marée montante du collectivisme ». Ceci ne peut que nous réjouir et nullement nous étonner. Mais ce qui surprend vraiment, c'est que l'ancien président du conseil ait parlé de la « reconstitution économique de la France, qui la mettrait à la hauteur des grandes nations *industrielles* », Comment cet homme néfaste ose-t-il parler de la propriété industrielle de notre pays, lui qui fut l'auteur du programme de 1892? Les protectionnistes dont il est le représentant autorisé ont réussi par ce programme *à garantir un revenu minimum aux gros propriétaires fonciers, mais aussi à renchérir le coût de la vie, à ralentir la production* en renchérissant les matières premières, *à ralentir le commerce* en réduisant les importations, à *arrêter le progrès industriel...* Méline dépasserait-il Clemenceau en audace cynique?

Le népotisme aura sa place dans la loi.

Le rapport de M. Chaigne, de la Commission de décentralisation, sur le statut des fonctionnaires, va être déposé sur le bureau de la Chambre. Voici l'article 9 du titre III :

« Une proportion des emplois de receveur buraliste, de percepteur, de receveur particulier et de trésorier général est attribuée aux citoyens ayant rendu des services publics(?) sans que cette proportion puisse excéder un quart. »

Nos radicaux pourront encore pourvoir convenablement leurs créatures.

Remontrances.

Par la voix de son leader Méline, le plus réactionnaire des partis républicains a de nouveau parlé. C'est la campagne sénatoriale qui s'ouvre.

A vrai dire, le langage du Père-la-Famille ne diffère pas sensiblement de celui des radicaux majoritards de l'heure présente. Il entend de la même façon qu'eux les « intérêts généraux du pays », le « maintien de l'ordre », la « politique républicaine » et bien d'autres choses encore. Seulement, notre homme trouve que les dirigeants actuels ne vont pas assez loin dans la lutte contre le socialisme, dans leur résistance aux revendications ouvrières.

Ces admonestations ne tomberont pas dans l'oreille d'un sourd. Attendons-nous à voir, d'ici peu, le parti radical et ceux qui le représentent au pouvoir s'efforcer de mériter davantage encore la confiance et l'approbation du plus outrancier des opportunistes.

Cannibalisme.

L'histoire de France nous apprend, qu'après chacune de leurs victoires les Barbares du Nord faisaient un grand festin; elle ajoute — horrible détail! — qu'ils buvaient de la bière et de l'hydromel dans les crânes de leurs ennemis.

Au XX^e^ siècle, des bourgeois civilisés de la grande banlieue parisienne, offrent un banquet de cinq cents couverts au sous-préfet de Corbeil, à seule fin de fêter la décoration qu'il a si bien gagnée à Draveil et à Villeneuve-Saint-Georges On ne dit pas si les morceaux de crâne enlevés aux grévistes par les sabres des cavaliers ont servi de coupes à champagne.

Mais voyez quel immense progrès! Sur les champs de bataille, les guerriers d'autrefois payaient de leur personne et risquaient leur peau; sur les champs de grève, les bourgeois d'aujourd'hui se font remplacer par des travailleurs revêtus de la « livrée sanglante » — lesquels, bien entendu, ne sont point invités aux agapes qui s'ensuivent. C'est toute la morale capitaliste en action — pour ne pas dire *en actions*.

Paul GRADOS.

Avis aux Abonnés

Le 15 Novembre courant, *le Socialisme* **a accompli sa première année d'existence.**

Les abonnements d'*un an,* **contractés à partir du premier numéro de notre journal-revue, sont donc expirés, ainsi que les abonnements du** *deuxième semestre,* **et devront être renouvelés** *avant la fin du mois.*

Les abonnés du *Socialisme* **sont instamment priés d'adresser le montant de leur renouvellement** *par bons de poste ou mandats* **de 3 ou 6 francs à l'administrateur-délégué, 15, rue Visconti. Paris (6^e^).**

A défaut de réponse de leur part au présent avis, il leur sera présenté, dans le courant de Décembre prochain, un recouvrement postal de 6 fr. 25.

En raison du travail considérable qu'occasionnent les recouvrements postaux et des frais qu'ils entraînent, nous avons dû renoncer à percevoir par la poste des abonnements de six mois et nous insistons tout particulièrement auprès de nos abonnés pour qu'ils nous fassent parvenir directement leur abonnement.

GASPILLAGES

A côté des « petits profits » réalisés par les capitalistes, tant sur le travail de la classe ouvrière que sur la vente des produits nécessaires à la subsistance et à la reproduction de cette même classe ouvrière — petits profits dont *le Socialisme* fournit à l'occasion des exemples pris aux meilleures sources — le régime capitaliste dispose de divers autres moyens de reprise, directe ou indirecte, sur le salaire ouvrier. Intermédiaires, hommes d'affaires, financiers, voleurs de haute et de basse marque, se disputent âprement une part du large gâteau que les prolétaires fournissent à la classe bourgeoise. L'Etat — représentant de cette classe — complète la collection avec ses fonctionnaires...

Je n'entends pas faire chorus avec la réaction cléricale qui s'est indignée de l'augmentation incessante du nombre des fonctionnaires seulement le jour où il ne lui a plus été possible de caser toutes ses créatures, comme elle le fit tant qu'elle fut au gouvernement; je ne confonds pas sous la désignation de fonctionnaires — ainsi qu'on le fait trop souvent — et le facteur rural et le trésorier payeur général ; je sais que l'extension donnée aux services publics a nécessité une augmentation du nombre des agents qui y sont employés ; que, d'autre part, le chômage agricole, industriel et commercial, l'insécurité toujours plus grande de tous ceux qui vivent de leur travail — musculaire ou cérébral — expliquent l'engouement toujours plus grand vers les fonctions publiques, assez peu rémunératrices en général mais assurées,... il n'empêche que la « plaie du fonctionnarisme » n'est pas un vain mot. Le parasitisme fonctionnariste existe, succédané du capitalisme, redoutable pour les salariés de l'Etat-patron, dont il réduit les salaires déjà congrus, comme pour les contribuables, dont il accroit sans cesse les charges déjà lourdes.

La Cour des Comptes, dans un document récent, a donné quelques indications sur l'effroyable gâchis organisé par l'Etat capitaliste.

Pendant sept mois, la colonie de la Guyane a eu trois procureurs généraux à rétribuer : le premier était en mission en France à 10 francs par jour, en supplément de ses appointements annuels de 9.000 francs ; le second était en congé en France avec solde de 9.000 francs ; le troisième faisait l'intérim des deux autres avec 16.000 francs.

Aux Indes, pendant 20 mois, il y a eu deux gouverneurs, avec leurs chefs de cabinets et double solde pour tous.

Envoyés à l'Exposition d'Hanoï, 25 membres du jury, 25 journalistes, 12 orientalistes et 9 autres délégués du ministère ont reçu, pour leur voyage aller et retour en paquebot, une somme totale de 120.000 francs.

Des faits de cette nature sont si fréquents qu'il est impossible de les signaler tous. Le « gaspillage » — c'est le terme qui est employé — égale l'incurie du fonctionnarisme. Cela est tellement évident que nul ne le conteste. Chacun s'en indigne, mais le fonctionnarisme demeure, indestructible.

Il est un mal endémique que le capitalisme propage partout. Partout où les capitaux se concentrent, où l'entreprise capitaliste devient puissante et revêt la forme anonyme, apparaît le fonctionnarisme. L'Etat-employeur, livré aux appétits du parlementarisme après l'avoir été aux appétits des dynasties, est impuissant à se défendre contre le fléau. Il ne peut pas ne pas gaspiller ses ressources. Les dépenses du fonctionnarisme sont ses dépenses somptuaires. Ce que le patron emmillionné donne à ses plaisirs, à son luxe, à ses orgies, l'Etat le donne à sa « clientèle ».

Et, soyons équitables : que sont donc les gaspillages du fonctionnarisme, dans l'Etat, en regard de l'effroyable et gigantesque gaspillage de richesses, de forces et d'hommes auquel se livre, tous les jours, à toute heure, à chaque minute, la société capitaliste toute entière ? Que sont les millions volés aux contribuables par le fonctionnarisme, en face des milliards et des milliards que la minorité capitaliste vole, dans les bagnes industriels, commerciaux et agricoles, à la majorité qui travaille ? Qu'est le Budget des Etats par rapport aux revenus du capitalisme international ?

Que ceux qui s'indignent — avec raison — des gaspillages du fonctionnarisme, veuillent bien comparer et ils réserveront sans doute le meilleur de leur indignation pour le gaspillage effréné du capitalisme.

Puissent-ils alors — renonçant aux gémissements superflus — joindre leur voix aux revendications du socialisme.

P.-M. ANDRÉ.

LE

Mouvement Agraire

Il n'est pas de propagande qui puisse donner plus de résultats en France que la propagande paysanne. Si nous en voulions une preuve nous la trouverions dans le Manifeste ci-dessous que vient de publier un jeune fermier breton, président d'une ligue agraire, qui nous montre que cette Bretagne, que n'avait jamais pu entamer l'illusion démocratique bourgeoise, s'ébranle au au souffle du socialisme.

Il est grand temps que les travailleurs ruraux se réveillent de leur torpeur et se sentent les coudes pour revendiquer à leur tour leur droit à l'existence et à la liberté individuelle. Il faut remonter très loin dans l'histoire pour trouver une pression aussi dure que celle qu'on fait subir aujourd'hui à vingt millions de travailleurs français.

L'existence des travailleurs ruraux et de leur famille est devenue tellement misérable, par suite des charges dont les propriétaires terriens les accablent, qu'ils en sont arrivés à envier le sort des forçats, autrement dit des dévaliseurs de grand chemin, qui offre moins de risque que le leur.

La terre, que détiennent les propriétaires terriens, n'est-elle pas l'outil, l'instrument de travail du paysan? Quel crime a donc commis celui-ci pour être traité si mal? N'est-ce pas la vaste Corporation des Agriculteurs qui, par son nombre, et son utilité sociale, préside aux destinées du pays? N'est-ce pas le fruit de ses labeurs incessants qui assure la plus large partie du bien-être individuel et de la grandeur de la nation?

Qu'on n'oublie pas que seule l'abondance de la production agricole peut détruire l'anarchie économique grandissante qui conduit rapidement la République à la guerre civile et à la faillite.

Il est indéniable que si, malgré sa fertilité et le courage de ses travailleurs agricoles, la France ne produit pas sa consommation, elle devient tributaire de l'étranger. Or, c'est ce qui existe; la production du sol est limitée; elle est détruite chaque jour par l'exploitation sans mesure des détenteurs de la terre, des propriétaires terriens.

Les syndicats agricoles, les banques, les mutuelles-assurances sur le bétail, en un mot, toutes les institutions humanitaires de la République restent stériles et ne développent pas la production, car le fermier sait d'avance que son propriétaire est à l'affut et le taxera de charges nouvelles souvent supérieures au bénéfice qu'il en tirera, s'il apprend qu'il utilise les avantages offerts par l'Etat.

Il faudrait des milliers de pages pour décrire les atrocités de cette exploitation des fermiers et des métayers.

Dans notre corporation, la journée de travail est illimitée. Pendant toute la saison d'été, le malheureux paysan fait jusqu'à dix-huit heures de travail par jour et, pour restaurer ses forces, il n'a que du laitage, des pommes de terre et des légumes, presque jamais de la viande comme nourriture, de la piquette amère et malsaine ou de l'eau comme boisson. Il récolte et il fait de l'élevage, mais il se voit dans l'obligation de vendre le meilleur de ses produits pour faire honneur aux engagements qu'il a pris envers son seigneur et maître, ou celui-ci fait saisir impitoyablement son matériel et ses animaux en vertu des lois qui ont été faites pour favoriser la grande propriété et rendre la vie douce à ses heureux détenteurs, tandis qu'elles accablent la multitude des travailleurs et leur font une existence insupportable.

La Révolution a donné la liberté à l'individu en brisant les liens féodaux qui l'attachaient à son maître, elle a oublié l'essentiel qui était d'assurer à l'homme affranchi l'outil, l'instrument de travail indispensable pour assurer son existence et celle des siens.

Si, dans les débuts, le travailleur s'est vu libéré du contrat qui depuis des siècles avait assujetti son existence à la volonté d'un individu, depuis il a reconnu que cette liberté n'avait été qu'éphémère et il a dû à nouveau courber la tête sous le joug d'un maître puissant et dur, quelquefois féroce; il a dû accepter toutes ses exigences, sacrifier sa dignité d'homme pour obtenir de lui la terre, c'est-à-dire l'instrument de travail qui lui est indispensable.

L'asservissement par l'instrument de travail rend peut-être la vie aussi dure que l'asservissement corporel; bien mieux, l'ancienne législation féodale créait des devoirs au seigneur vis-à-vis de ses serfs; aujourd'hui le patronat est complètement désintéressé de l'existence même du travailleur qu'il emploie.

La législation actuelle, on ne peut le nier, donne à l'employeur un unique souci : retirer de son employé le plus grand profit possible, même au détriment de la vie de ce dernier. La propriété terrienne, acquise parfois par ruse, si ce n'est par vol, donne à celui qui la détient le privilège d'imposer à son gré des charges souvent au-dessus de leurs forces aux malheureux qui ont besoin de la terre pour exercer leur profession et en vivre, sans qu'ils soient tenus de s'intéresser à leurs travaux et à l'agriculture; aussi voit-on la plupart se livrer aux passions les plus grossières et les plus écœurantes.

Si le peuple des campagnes était délivré de cette tutelle, il doublerait, il triplerait même le rendement de la terre; ce n'est pas lui seul qui en profiterait, ce serait le pays tout entier. La force, la grandeur, le bien-être et le bon accord d'une nation réside dans l'abondance de sa production; un pays qui ne se suffit pas à lui-même et dont les importations dépassent les exportations est fatalement destiné à disparaître ; que les travailleurs de l'industrie et du commerce y réfléchissent; que les industriels et les commerçants eux-mêmes ne se cachent pas la vérité ; c'est la cupidité de la grande propriété terrienne qui stérilise la terre et arrête la production, c'est elle qui creuse le déficit du Budget.

Si le chômage croît, si les petites entreprises industrielles et commerciales disparaissent, si les grandes entreprises épuisent l'Etat en lui imposant des subventions, si les revenus de la propriété terrienne ont doublé depuis trente ans, *c'est l'usure hideuse et meurtrière qui s'est appliquée comme une lèpre sur la terre fertile et la dessèche.*

Nous ne voyons pas d'autre remède à cette plaie grandissante, c'est la tarification des fermages.

Si l'on frappe la grande propriété d'un impôt nouveau, c'est le fermier qui le payera, d'autant plus que la plupart y sont obligés par contrat; ce sera alors l'émigration de la campagne qui croîtra, l'improductivité de la terre qui s'aggravera, la dette publique qui montera.

La situation est tellement grave qu'à notre avis vingt années suffiraient pour nous perdre si nous ne parvenions pas à augmenter notre production.

La démocratie paysanne vient de se lier à la démocratie ouvrière pour dénoncer le contrat social qui, loin d'achever l'œuvre de la Révolution, revient de réaction en réaction à l'asservissement des travailleurs. Les paysans sont les enfants de cette Révolution et ils ont toujours au cœur l'amour du droit et de la justice. Qu'ils envisagent courageusement la situation actuelle et tendent la main aux travailleurs des villes pour élaborer un nouveau contrat social, mais qu'ils commencent par limiter les privilèges de la grande propriété en attendant qu'ils puissent les briser. Les exploiteurs des travailleurs essayent d'enchaîner la démocratie paysanne; ils font pression

sur les pouvoirs publics qui ne les écoutent que trop; mais cela ne nous épouvante pas, car demain c'est tout un peuple opprimé qui se lèvera pour nous soutenir dans notre lutte glorieuse.

Nous avons dit que la force d'un pays réside dans la richesse qui résulte du développement de sa production; nous ajoutons que sa tranquilité intérieure ne saurait exister si la part de consommation qui revient au travailleur du fait de ses travaux ne lui est pas assurée. Nos maîtres affichent un patriotisme dont ils n'ont guère fait preuve quand le pays était en danger; ils sont patriotes comme ils sont religieux par intérêts de classe. Nous leur déclarons très nettement que le patriotisme n'existe pas s'il n'a pour base le bien-être de tous et de chacun.

C'est une utopie que de vouloir enseigner à défendre un pays, c'est insulter les travailleurs que de leur apprendre à sacrifier leur vie pour défendre les privilèges de quelques individus; un enseignement, comme une législation, du reste, seront impuissants à graver dans la cervelle de l'homme qu'il doit défendre des droits qu'il n'a pas. Que la République devienne sociale, qu'elle assure les droits et le bien-être des travailleurs et on n'aura pas besoin de nous enseigner que nous devons la défendre.

Nous ne saurions terminer sans rendre hommage aux premiers apôtres de la liberté paysanne, entre autres aux citoyens Compère-Morel et Brunellière, et sans remercier le Parti socialiste en général d'avoir pris la tête du mouvement pour soutenir les légitimes revendications du paysan.

Julien HÉAS.

La Misère prolétarienne

Le surmenage produit par une durée excessive du travail journalier, les conditions insalubres des ateliers et fabriques, le manque de nourriture, l'exiguïté du logement, produisent des maladies nombreuses et font mourir avant l'âge, chaque année, des centaines de mille êtres humains.

Les conditions du logement surtout influent sur la mortalité.

Le professeur Brouardel a démontré, pour Paris, la progression de la tuberculose, au fur et à mesure que diminuent les ressources des individus.

Quand les revenus du ménage ne lui permettent qu'un logement d'une pièce, la mortalité est de 164 personnes par mille. Pour deux pièces, la mortalité tombe à 22 pour mille. Elle n'est plus que de 7 et demi, quand l'appartement comprend quatre pièces.

Prenons les derniers chiffres pour Bruxelles. Je les trouve dans le rapport présenté au Conseil communal le 5 octobre dernier.

On y voit que la mortalité est de 9 par mille dans la 6e division de police et de 17 et plus dans les 1re, 2e et 7e divisions.

Rue Royale, en 1907, sur une population de 897 habitants formant 236 ménages, il n'y a eu que cinq décès.

Rue de Schaerbeek, à côté donc de la rue Royale, pour 747 habitants, formant également 236 ménages, il y a eu treize décès.

La misère, le mauvais logement, sont cause qu'il meurt trois fois plus de gens dans les quartiers ouvriers que dans les quartiers bourgeois.

A Paris, la différence est d'*un* à *cinq* et plus.

La bourgeoisie dépense des centaines de millions pour des casernes, des écoles militaires, des palais de justice et des prisons, et elle n'a pas le moindre billet de mille pour développer l'œuvre si nécessaire des habitations ouvrières pour les travailleurs les plus pauvres.

Voulez-vous une nouvelle preuve de l'influence du logement sur la mortalité?

Nous la trouvons dans une comparaison entre Berlin et Paris.

Paris contient des milliers de maisons anciennes et fort insalubres. Berlin, au contraire, est presque une ville neuve, à cause de l'énorme développement qu'elle a pris depuis trente ans surtout.

Eh bien, en 1898, il est mort à Paris 11.179 personnes de la phtisie pulmonaire et seulement 3.789 à Berlin.

La différence énorme dans la mortalité entre ces deux capitales s'explique surtout par les conditions de logement.

A Paris, la hausse des loyers, depuis un siècle, est considérable. D'une statistique publiée récemment par le Ministère du travail de France, il résulte que « le même logement » a valu successivement à Paris :

En 1840.	80	francs
En 1850.	120	—
En 1870.	220	—
En 1900.	320	—
En 1903.	350	—

Il en a été de même à peu près partout, dans les grands centres qui ont le don d'attirer la foule des travailleurs de la campagne et de la province.

Voici un vaste champ pour les *réformes*. Chaque vie ouvrière arrachée au capitalisme assassin, c'est autant de gagné. Mais où sont les réformateurs? Comme ils n'habitent pas les quartiers où l'on est condamné à mort par la phtisie, ils sont pleinement satisfaits.

Le Répertoire Capitaliste

Jurisprudence de classe.

La chambre criminelle de la Cour de cassation vient de décider que « l'emploi accidentel d'ouvriers ne faisant pas partie du personnel pendant le jour fixé pour le repos hebdomadaire, ne rentre pas dans les prévisions de la loi du 13 juillet 1906. »

L'éloquence des chiffres.

Les chiffres des documents officiels mêmes viennent à chaque instant corroborer notre thèse.

La valeur des successions en 1907 s'est élevée à 5.882.469.642 francs. Si on en déduit le passif, l'actif net soumis à l'impôt a été de 5.461.843.339 francs. Il y a eu au total 401.574 successions positives se répartissant ainsi : *116.323 de 1 à 500 francs; 106.807 de 501 à 2.000 francs; 114.695 de 2001 à 10.000 francs; 47.967 de 10.001 à 50.000 francs*; 5.018 de 100.001 à 250.000 francs; 1.713 de 250.001 à 500.000 francs; 814 de 500.001 à 1 million; *360 de 1 million à 2 millions; 134 de 2 millions à 5 millions; 33 de 5 millions à 10 millions; 7 de 10 millions à 50 millions.*

N'apparaît-il pas clairement dans cette statistique que la propriété des grosses fortunes est entre les mains de quelques-uns, tandisque le grand nombre ne possède rien ou presque rien?

L'Internationale capitaliste.

La Fédération française du Bâtiment et des travaux publics a organisé un Congrès *international*. Une section a étudié le mode d'adjudication, la seconde la réglementation du travail, la troisième le règlement amiable des litiges. Le Congrès a demandé la reconnaissance de la grève comme cas de force majeure et en général l'extension des garanties accordées par les cahiers des charges. Dans la seconde section, le fameux Villemin a traité de la limitation des heures de travail, de la loi des accidents, de l'apprentissage, de l'organisation internationale industrielle. Ainsi, les capitalistes s'organisent internationalement et ne s'inquiètent pas, je vous assure, des opinions philosophiques de leurs complices. Pour une fois, c'est un exemple que je propose aux syndicalistes révolutionnaires.

La loi d'airain.

A Bilbao, les patrons firent produire par leurs ouvriers en cinq mois, ce qu'ils produisaient auparavant en dix mois. Puis, en possession d'un stock énorme ces patrons fermèrent les fours. Au bout de six mois la verrerie de Bilbao annonça qu'elle allait reprendre le travail avec une modification dans les tarifs, les salaires seraient réduits de 50 0/0. Les ouvriers acceptèrent poussés par la faim. Toutes les autres verreries, telles que Gijon et Arroya, imposèrent le tarif de Bilbao. Ainsi furent ramenés à ce qu'ils *devaient* être les salaires de famine.

Dans notre société, ainsi que l'a formulé Lasalle, comme le prix de toute marchandise, le prix du travail est déterminé par les rapports de l'offre et de la demande. Mais ce qui détermine le prix du marché de chaque marchandise c'est le coût de la production. Le *salaire doit donc nécessairement se réduire au minimum strictement nécessaire pour permettre à un travailleur de vivre lui et sa famille.*

La crise viticole.

La Réforme économique, examinant la situation économique actuelle du Midi viticole, écrit : « La plus médiocre situation serait assurément préférable à des coups de fusil. *Or, on en est à se demander si cette dernière éventualité ne se réalisera pas bientôt et cela à soi seul constitue déjà un problème troublant.* »

Les bourgeois oublient qu'il y a des années que l'on cherche la solution du problème et que jusqu'ici on n'a trouvé que les fusillades de Narbonne. Ils en sont à envisager aujourd'hui la possibilité de recommencer le système et ils avouent que cela constitue pour eux un *problème troublant*. Ils sont vraiment bien bons. Mais quoi donc les trouble? Est-ce l'idée des fusillades, ou n'est-ce pas plutôt le souvenir du 17e? Quant à la solution, il n'en est pas dans le régime capitaliste; il n'y a que la solution socialiste.

Le trust de la viande.

Le même journal avait annoncé la constitution d'une société américaine se proposant d'édifier en France des abattoirs qui permettraient d'approvisionner des régions étendues avec l'emploi de wagons réfrigérants.

D'après l'*Action*, le même projet serait caressé par un groupe de capitalistes allemands qui chercherait notamment à obtenir la reconstruction des abattoirs de Paris.

Américain ou allemand, le *trust de la viande* se constituera.

La production de la houille.

La production totale des mines de charbon anglais en 1907, a été de 267.830.962 tonnes, en augmentation de 16.763.340 tonnes sur la production de 1906. L'exportation du charbon anglais en 1907 a été de 85.188.276 tonnes, soit un accroissement de près de 10.000.000 sur celle de 1906.

Ces bonnes entreprises capitalistes.

Le budget des conventions a fourni au député Sarraut l'occasion de mener une charge à fond contre la Compagnie du Midi. Le ministre Barthou a d'ailleurs déclaré qu'il était complètement d'accord avec le député.

Voici des griefs qui méritent d'être enregistrés dans le répertoire capitaliste :

« La Compagnie du Midi détient un triste record; rien que pour la saison d'été, elle a eu à enregistrer 34 accidents avec 13 morts et 154 blessés. Tous les trains arrivent en retard; le rapide de Cette à Bordeaux est en retard depuis deux ans; les trains de marchandises devant effectuer un trajet en deux jours le fait en quinze et perdent en route des wagons entiers. Les locomotives sont trop faibles ou trop vieilles; le charbon est de mauvaise qualité; les wagons manquent partout; les gares sont insuffisantes; les voies ne sont pas entretenues; le personnel est surmené. Aussi le chiffre des procès et des indemnités augmente chaque jour. Au tribunal de commerce de Toulouse, deux mille procès sont inscrits et les indemnités atteindront cette année près de 4 millions. »

C'est là le résultat d'une tactique très simple de la Compagnie : réaliser pour le moment le plus de bénéfice possible, laisser désorganiser tous les services. Puis lorsque l'entreprise sera bien avariée, lorsque la décomposition sera complète, faire racheter par l'État à un haut prix.

Lois sur les Mines.

Le ministre des Travaux publics a soumis à la signature de M. Fallières deux projets, dont voici la substance :

Le premier de ces projets prévoit la déchéance du concessionnaire s'il laisse la mine en chômage pendant plus de deux ans, associe l'Etat aux résultats de l'exploitation, donne au gouvernement la faculté de procéder à la concession par voie d'adjudication, commercialise les actes effectués par les exploitants des mines pour la vente et le transport de leurs produits et comporte l'élévation progressive du taux de la redevance sur la superficie des terrains concédés.

Le second projet a pour but d'autoriser dans des conditions déterminées et sous des garanties spéciales le rachat éventuel par l'Etat des concessions minières. Il pose le principe du rachat éventuel par l'Etat des concessions minières, et précise les formalités auxquelles ce rachat donnera lieu.

V. M.

L'Action Sociale

A L'INTÉRIEUR

La Chambre.

La Chambre continue à siéger matin et soir pour discuter le budget. Comme toujours, les élus du Parti socialiste interviennent à peu près seuls en faveur de la classe ouvrière. C'est ainsi, que notre ami Bedouce est intervenu dans la discussion du budget des colonies, pour réclamer l'application, dans nos possessions d'outre-mer, des lois qui régissent les questions du travail ; la plupart de nos colonies étant complètement privées des œuvres de prévoyance et d'assistance dont est dotée la métropole. Le ministre a déclaré avoir envoyé dans les colonies des inspecteurs, pour rechercher dans quelles mesures les lois sociales pourraient y être appliquées. Dès qu'il aura entre les mains les rapports de ces inspecteurs, il mettra la question à l'étude et fera son possible pour donner satisfaction à notre camarade Bedouce.

Dans la discussion relative au budget de la guerre, prennent la parole nos camarades Betoulle, qui demande des explications au sujet de la tentative de suicide du soldat Laparra, en garnison à Limoges, persécuté par ses chefs, et Allard qui raconte comment un médecin-major de la garnison d'Antibes, soigne l'appendicite par l'ipéca et traite ses malades d'abrutis et de voyous. Ce mode de traitement, bien militaire, est si efficace qu'il vient d'entraîner la mort d'un réserviste. Un autre fait scandaleux est signalé par Constans : un soldat originaire de Montluçon, atteint de la fièvre typhoïde, a été renvoyé dans ses foyers avant la guérison complète. Comme d'habitude, le ministre répond en couvrant ses subordonnés.

Après une intervention d'Allemane, en faveur des familles nécessiteuses dont les enfants sont sous les drapeaux et pour lesquelles il demande une augmentation de crédit, Paul Constans rappelle qu'il a déposé, il y a deux ans, un projet de loi tendant à la suppression des conseils de guerre et qu'il l'avait retiré sur la promesse du gouvernement de proposer lui-même cette suppression. Or, ce projet, après avoir été inscrit à l'ordre du jour, a été retiré sur les instances de M. Ribot. Notre ami Constans demande au gouvernement si son opinion au sujet de cette réforme s'est modifiée.

Le sous-secrétaire d'Etat répond que ce projet est toujours à l'ordre du jour et que s'il n'est pas encore venu en discussion, c'est qu'il a été primé par une autre réforme démocratique, l'impôt sur le revenu.

La vérité, c'est que le projet de suppression des conseils de guerre a été ajourné *sine die* avec la complicité du rapporteur, M. Labori, qui se trouve entraîné de plus en plus par la faillite du parti radical vers la plus abjecte réaction.

Betoulle s'est plaint que l'on impose des déplacements longs, inutiles et couteux aux réservistes et territoriaux qui pourraient fort bien accomplir leur période d'exercices dans les régiments de leur subdivision. Il a déposé un amendement en ce sens, accompagné d'une réduction de crédit de 100.000 francs sur le chapitre des transports militaires. Cet amendement a été naturellement repoussé.

Bedouce a été plus heureux en réclamant une augmentation de salaire en faveur des ouvriers des poudres et salpêtres : le sous-secrétaire d'Etat s'est associé à son désir et a promis d'intervenir auprès du ministre des finances.

Allemane, malgré ses vives protestations, n'a pu obtenir la suppression des crédits affectés aux dépenses secrètes du ministère de la guerre.

A propos du budget des travaux publics, notre camarade Groussier a signalé les abus scandaleux auxquels donne lieu la non application de la loi du repos hebdomadaire par les Compagnies de chemins de fer. Il constate que c'est dans ces administrations, dont l'Etat a la surveillance, que la loi est le plus mal appliqué ; c'est ainsi que dans la plupart des compagnies le travail de nuit est imposé aux femmes.

Constans et Durre sont intervenus en faveur du personnel des compagnies de Chemin de fer d'intérêt local. Durre a signalé tout particulièrement la compagnie de Valenciennes, qui se moque des circulaires ministérielles visant la situation des employés.

Quant à la loi sur le repos hebdomadaire, elle n'est pas mieux appliquée dans le Nord que dans le reste de la France. Il en est de même de la loi sur la durée du travail.

En même temps qu'elles exploitent leurs employés, les compagnies, toujours dans le but de fournir de gros dividendes à leurs actionnaires, emploient un matériel défectueux, surtout pour les machines : c'est à ce fait que l'on doit les derniers accidents de Bertry et de Survilliers.

Notre camarade Dejeante a demandé au ministre de prendre des mesures pour assurer la sécurité sur les lignes de ceinture. Dernièrement un vieux tunnel s'est écroulé ; il est à craindre que d'autres accidents se produisent sur cette ligne. Les mesures d'hygiène sont inconnues sur la ligne de ceinture qui est des plus malpropres. Le ministre prend l'engagement d'intervenir; on sait ce que valent les engagements de cette nature : les compagnies peuvent en prendre à leur aise.

La discussion du budget des Postes nous a valu un beau et vigoureux discours de Bedouce, qui a critiqué le service des télégraphes et des téléphones et a défendu la cause du personnel qui est en but aux tracasseries de M. Symian, lequel se livre en outre au plus honteux favoritisme.

Le sous-secrétaire d'Etat a répondu par des menaces à l'égard du petit personnel qui ne se montre pas vis à vis de l'administration d'une platitude suffisante. Il déclare qu'il continuera à avoir la main ferme. On sait ce que cela veut dire. C'est cette déclaration, ou plutôt cette provocation que la majorité radicale et réactionnaire de la Chambre a approuvée en votant l'ordre du jour de confiance par 441 voix contre 60.

Quant à la discussion sur la peine de mort, elle se poursuit malgré les Puech, Berry et autres Castillard qui, en bons raccourcisseurs, voudraient bien aussi raccourcir le débat qui les place en si mauvaise posture.

Jaurès a posé tout le problème philosophique et social. Il a mis son éloquence au service de la bonne cause et n'a pas eu de peine à démontrer que ce n'est pas avec un couperet que se pouvaient résoudre les problèmes sociaux.

A. C.

Les employés du réseau de l'Etat.

Une délégation du groupe syndical des travailleurs des chemins de fer de l'État a été entendue par le groupe parlementaire chargé d'examiner leurs revendications.

La délégation a exposé ses desiderata, notamment en ce qui concerne le relèvement des petits salaires, le bénéfice d'avancement à accorder aux agents ayant accompli leur service avant ou après leur admission au réseau et enfin en ce a trait aux indemnités de résidence.

Conseils platoniques.

Le Conseil supérieur du travail a adopté une motion invitant le Ministre du travail à intervenir auprès du Ministre des finances pour que soit étudiée la question du régime des adjudications des travaux publics, tel qu'il résulte de la loi de 1832, de telle sorte que les éléments patronaux et ouvriers soient appelés à donner leur avis sur ce sujet. Le Conseil a ensuite abordé l'examen des conclusions du rapport sur les mesures légales à prendre pour garantir les cautionnements versés par les salariés.

Campagne énergique.

Les ouvriers boulangers syndiqués réunis en Assemblée générale, le 19 novembre, ont décidé d'entreprendre une campagne énergique pour l'obtention d'un contrat collectif du travail. Une conférence régionale aura lieu prochainement entre les Syndicats de la Seine, de la Seine-et-Oise et de l'Oise.

L'Action électorale.

Notre ami Cabrol, maire d'Aubin, est le candidat du Parti à l'élection législative qui aura lieu le 6 décembre pochain dans l'arrondissement de Decazeville, pour le remplacement de l'ancien ministre Maruéjouls.

MM. Bos, maire de Decazeville, et Lacombe, maire de Rodez, seront les candidats de la conservation sociale, sous les étiquettes radicale et radicale-socialiste.

Nul doute que Cabrol n'obtienne un beau succès dans cette circonscription ouvrière qui donna jadis une belle minorité socialiste à notre ami Duc-Quercy.

L'action syndicale pour les retraites.

Le projet Berteaux sur les retraites des agents des chemins de fer est de nouveau à l'ordre du jour. Il y a onze ans — on le sait — qu'il se promène entre la Chambre et le Sénat. Le gouvernement, pour effacer la mauvaise impression produite par ses Conventions avec l'Ouest et l'Orléans, a l'air de vouloir s'occuper des retraites pour les agents des chemins de fer. Il ne soutient pas le projet Berteaux mais présente un projet que nous analyserons prochainement. Le Syndicat national s'en tient, quant à lui, au projet Berteaux, légèrement amendé dans une conférence des délégués des divers Syndicats de travailleurs des chemins de fer. Il redouble en ce moment la campagne qu'il a entamée il y a si longtemps pour faire aboutir les revendications essentielles des cheminots.

A ce propos, la *Tribune de la voie ferrée* a publié une intéressante statistique sur le nombre des agents des Compagnies bénéficiant d'une retraite.

Voici cette statistique, arrêtée au 31 décembre 1905 :

	Effectifs	Agents participant à la retraite	0/0
	—	—	—
Etat . . .	12.995	12.461	95 89
Nord. . .	44.364	45.305	79 58
Est. . . .	39.152	22.612	56 58
Ouest . .	41.255	31.856	74 22
Orléans. .	37.246	24.685	66 27
P.-L.-M. .	76.326	63.943	83 77
Midi . . .	20.920	15.377	73 50
Ceinture .	2.314	1.714	74 07
Total. .	174.572	207.952	75 73

Une victoire de l'organisation à Cette.

Depuis plusieurs mois les ouvriers en bois merrains et bois du Nord du port de Cette pressentaient une tentative patronale de désorganisation syndicale. Ils agirent prudemment en augmentant leurs cotisations syndicales afin d'avoir une forte caisse de résistance. Le lock-out se produisit il y a quelques jours, mais en face de la solide organisation ouvrière, les patrons durent capituler, non sans frais, puisqu'ils ont dû payer aux ouvriers les journées du lock-out déchaîné par eux.

Le contrat collectif.

On sait que Fouty et Féraudet, entrepreneurs de travaux publics, adjudicataires d'un lot de chemin de fer électrique Nord-Sud, ont assigné, pour rupture de contrat *collectif de Travail*, le syndicat général des terrassiers et le syndicat des maçons d'art.

L'affaire est venue le 18 novembre, devant la première chambre du Tribunal de la Seine. Me Desforges a plaidé pour les deux entrepreneurs et a réclamé des dommages-intérêts à fixer par état. Quant aux deux syndicats, ils ne se sont pas fait représenter à l'audience, voulant sans doute laisser aux juges l'embarras de juger par défaut une affaire d'une aussi grave importance.

A huitaine, le substitut Matter donnera ses conclusions.

Les Fonctionnaires et la Bourse du du travail.

Le préfet du Maine-et-Loire, sur l'ordre du ministre de l'instruction publique, a mis en demeure le syndicat des instituteurs de s'abstenir de toute mesure et notamment de l'envoi de toute circulaire en vue de l'organisation d'un congrès mixte d'instituteurs et d'ouvriers, de répudier toute affiliation à la Confédération générale du travail et à la Bourse du travail d'Angers.

Le conseil syndical du Maine-et-Loire, a répondu que la Fédération Nationale des instituteurs n'ayant pas encore rendu effective son adhésion à la C. G. T., il est de tout évidence qu'il n'a pas à répudier une affiliation non réalisée. Quant à l'adhésion à la Bourse du travail, elle est possible, puisqu'elle est antérieure aux décisions ministérielles et notamment au discours

de Briand, alors ministre de l'instruction publique, au Sénat (7 avril 1906), établissant d'une façon formelle, qu'en attendant le vote d'une nouvelle loi sur les associations de fonctionnaires le statu quo serait respecté.

Sous la pression de l'opinion publique.

Sous la pression de l'opinion publique, sous les menaces de la classe ouvrière exaspérée, après la catastrophe de Courrières, le Comité des Houillères de France et le Comité des Houillères du Pas-de-Calais, ont dû créer Liévin à une station expérimentale d'essais pour assurer la sécurité des mineurs. Le ministre Barthou, qui affecte de s'intéresser au sort des travailleurs, s'est rendu à Liévin, pour assister à des expériences. Avec une charge de poussières de charbon d'environ 400 grammes par mètre cube, dispersées dans la galerie d'expérience, longue de 65 mètres, on a produit une explosion à l'aide de grisoutine couche : aucune inflammation de poussières n'a eu lieu. Cette expérience avait pour but de démontrer que la grisoutine couche, employée depuis deux ans dans toutes les mines du Nord, est l'explosif offrant le moins de danger d'inflammabilité des poussières. Il en allait tout autrement avec la dynamite gomme employée auparavant. Mais ces expériences sont bien tardives : il a fallu la terrible hécatombe et surtout la colère de tout le peuple des travailleurs, pour que l'on se décide enfin à s'occuper de la sécurité des malheureux mineurs.

Les Femmes éligibles.

L'Officiel vient de publier une loi qui confère aux femmes l'éligibilité aux conseils des Prud'-hommes.

Les sociétés de secours mutuels.

L'*Officiel* publie le rapport sur les opérations des sociétés de secours mutuels à la date du 31 décembre 1905 :

Le nombre des Sociétés de secours mutuels reconnues d'utilité publique et approuvées était de 14,955, dont 12,711 d'adultes et 2,244 scolaires; les premières comptent 2,908,363 membres, honoraires ou participants ; les secondes 715,209 membres. En outre, il existait 3,221 sociétés libres comptant 461,390 membres. Au total, donc 18,176 sociétés et 4,084,962 mutualistes.

La fortune sociale de ces sociétés s'élevait à 428 millions 819,041 fr. 95, dont 196,091,098 fr. 95 comme fonds de retraite et 232,727,943 fr. de fonds libres.

En 1905, ces sociétés de secours mutuels ont payé 23,614,080 fr. pour dépenses de maladie, 11,261,181 fr. comme pensions et allocations, 1,930,460 fr. pour assurances au décès et frais funéraires, 2,410,491 fr. pour secours aux veuves, orphelins et vieillards, 4,277,778 fr. pour dépenses diverses. Les frais de gestion se sont montés à 2,469,121 fr.

Les bénéficiaires des services de la mutualité, en 1905, ont été au nombre de 792,266.

A L'EXTÉRIEUR

La Question agraire et la Troisième Douma.

De la « *Revue politique et littéraire* » sous la signature de Kovalevoki.

« Et nos législateurs paraissent ignorer complètement l'expérience faite dans d'autres pays et ne tirent aucun profit d'une riche littérature qui, dans le courant d'un demi-siècle, a révélé les avantages sociaux du régime agraire, propre aux paysans de la Russie. On est peiné de lire les discours faits à la Chambre.

Une fois que la majorité se sera prononcée en faveur de la nouvelle loi, elle ne rencontrera plus aucun obstacle.

La Troisième Douma comptera de la sorte dans les annales de l'histoire russe comme celle qui a pris les mesures les plus efficaces pour bouleverser de fond en comble nos assises sociales. Elle fera œuvre révolutionnaire et cela sans s'en douter ».

Les Syndicalistes au ministère.

C'est en Australie que cet évènement a eu lieu.

Dans ce pays, les marxistes n'ont qu'une faible minorité. Les « travaillistes », syndicalistes réformistes plutôt socialistes, occupent 26 sièges au Parlement. Il y a, en outre dans cette Assemblée, 18 députés protectionnistes et 31 députés, sans programme commun. Ce sont ces derniers qui forment l'appoint de la majorité du nouveau ministère, lequel est d'ailleurs composé intégralement des membres du Parti du travail.

Le chef du gouvernement est le citoyen Fisher, qui travailla comme ouvrier mineur en Angleterre et fut même le compagnon du citoyen Keir Hardie, le leader du parti ouvrier indépendant du Royaume Uni. Il émigra à l'âge de 23 ans — il en a actuellement 45 — et se rendit en Australie. Il y travailla dans les mines d'or et devint prospecteur, c'est-à-dire délégué à la recherche de gisements nouveaux. Etabli dans le Queensland il fut élu député de cet Etat en 1893 ; il y était en 1890 ministre des chemins de fer. En 1901 quand fut constitué le « Commonwealth », la fédération d'Australie et de Tasmanie, il fut encore élu député. Le groupe parlementaire ouvrier est très protectionniste parce qu'il veut le maintien de la situation privilégiée des travailleurs. Il veut réserver le continent Australien au travail des blancs, c'est-à-dire, exclure la concurrence des travailleurs de race jaune ; il veut réserver, dans la plus large mesure, tout le marché australien aux producteurs du « Commonwealth » de façon que ceux-ci puissent payer à leurs ouvriers des salaires élevés.

C'est ainsi que le parti travailliste en est arrivé à réclamer des tarifs douaniers tels, qu'ils permettent aux industriels débarrassés du souci de la concurrence étrangère, de payer aux ouvriers les salaires qui leur sont imposés par les fédérations ouvrières.

Du reste la crise ministérielle a été ouverte par suite du rejet d'un projet de loi présenté par M. Deskin au nom du gouvernement, établissant un système de protection douanière renforcée. Le parti travailliste le jugea pourtant insuffisant et mêlant ses voix à celles des autres partis, renversa le ministère.

Comité de Rédaction du SOCIALISME

Le LUNDI et le VENDREDI, de 5 à 7 heures

15, Rue Visconti. — PARIS-VI[e]

La Presse Corporative

Sur le Congrès de Marseille, l'*Ouvrier des Cuirs et Peaux* écrit ce qui suit :

Il est difficile dès maintenant de se prononcer sur les résultats réellement efficaces du Congrès, car ces résultats dépendent surtout de la manière dont les Syndicats et les syndiqués, dans leur activité collective ou individuelle, mettront en pratique les résolutions prises par la majorité de leurs délégués à Marseille.

Car si des hostilités se manifestent dans une partie de la classe ouvrière contre l'action de la C. G. T. et ses moyens de lutte, qui lui sont imposés par les circonstances, comme aux Syndicats qui la composent, c'est que la classe ouvrière a le jugement faussé par l'éducation donnée et les préjugés répandus et, en conséquence, est trop facilement disposée à accepter comme vrais les mensonges et les inepties apportés par les gens intéressés à la tromper, parce qu'ils profitent de ses erreurs et de sa crédulité.

Pour faire disparaître ces erreurs, admises par les travailleurs, parce qu'ils n'ont pu contrôler, il faut se livrer non seulement à la propagande théorique, mais surtout se servir de l'enseignement des faits journaliers, petits ou grands, et en tirer des déductions logiques, ce qui ne les empêche pas d'être simples.

De Meriglier, dans *le Réveil des Cuisiniers et Pâtissiers*, organe de la section culinaire de la Fédération de l'Alimentation :

741 voix contre, 385 pour. Ouf! enfoncée la Proportionnelle!

Tel est le cri de joie par lequel les adversaires saluèrent le résultat.

Patientez, camarades et ne vous réjouissez pas outre mesure de votre éphémère succès; des jours meilleurs viendront, nous verrons bien si on repoussera à jamais un mode de représentation désiré et voulu par la grande majorité des travailleurs organisés.

En effet, si nous examinons le vote, nous constatons 741 voix représentant un quart environ des syndiqués, 383 les autres trois quarts : on comprend facilement qu'on ne peut repousser indéfiniment une question aussi fortement réclamée.

Du journal des ouvriers en instruments de précision et des parties similaires, l'*Eveil*, sous la signature d'Edmond Chevalier, délégué au Congrès de Marseille, et à propos de ce Congrès :

Je déclare que si les Congrès devaient se passer, dans l'avenir, dans les mêmes conditions que celui-ci, il serait plus profitable au mouvement ouvrier de ne plus jamais se réunir dans un nouveau Congrès. En effet, ayant assisté déjà à plusieurs Congrès, je puis dire que Marseille restera dans mes souvenirs comme le Congrès le plus déplorable, tant au point de vue moral que des résultats qui devraient toujours découler des assises ouvrières.

La discussion des mandats fut interminable et quatre journées furent consacrées à cette discussion et aux différents existants entre organisations laissant au dernier plan les questions générales. Les délégués se montrèrent d'une intolérance et d'un parti-pris sans exemple.

ABONNEZ-VOUS

à la Revue Internationale

LES DOCUMENTS DU PROGRÈS

(Voir aux Annonces)

La Presse Socialiste

De Henri de la Porte, dans le *Populaire de l'Ouest* :

Pour qui connaissait tant soit peu l'Allemagne, il n'était pas besoin de réfléchir longtemps. La démocratie socialiste allemande, lors des élections où elle a été soi-disant battue, a gagné 360.000 voix, et elle compte derrière elle près de trois millions et demi d'électeurs et de votants. Elle désire passionnément la paix, elle est le groupement le plus considérable de toutes les forces politiques en Allemagne.

Le commerce et l'industrie sont dans une période ascensionnelle, les ports commerciaux allemands ont des marchés formidables de passés, tous les capitaux libres allemands soutiennent à l'heure actuelle une lutte colossale sur le marché mondial, et derrière cela, comme le chancelier l'a reconnu l'autre jour au Reichtag, il y a une force financière publique en voie de très lente formation. Tous ces gens ne pouvaient songer à rompre, par l'aléa d'une guerre, leur propre effort de croissance. Ils auraient été les derniers à vouloir, pour quelques « déserteurs doubles », risquer leur or et leurs fonds.

De la *Leipziger Volkzeitung*, sur les Congrès de Marseille et de Toulouse :

Le prolétariat conscient, organisé sous les drapeaux du Parti Socialiste et de la C. G. T., a montré, à Marseille et à Toulouse, qu'il a compris la principale tâche du moment historique actuel : développer le maximum d'énergie pour fortifier et édifier l'organisation ouvrière...

Comment le terrain s'est dérobé sous les pieds du néo-syndicalisme s'explique par l'attitude de celui-ci envers le système de la représentation proportionnelle...

Et la lutte entre les deux tendances continuera à se faire dans les Syndicats français autour de cette question. Si les « réformistes » n'arrivent pas à introduire la représentation proportionnelle, ils formeront probablement dans quelques années un *boud (alliance)* ouvrier, qui embrassera l'ensemble du prolétariat organisé, occupé aujourd'hui dans la grande industrie moderne.

. . . . . .

Au Congrès de Toulouse, la lutte contre les *hervéistes* a été mise au premier plan. Les guesdistes virent souvent accourir à leurs côtés les jauressistes, à qui leur alliance avec les anarcho-socialistes commençait à peser. Le Congrès de Toulouse a dit aux *hervéistes* et aux *syndicalistes* : « Admettez la nécessité de la lutte politique, ou bien allez-vous en. » Par son langage énergique contre les hervéistes, le monvement ouvrier français a commencé à se placer sur des bases solides. Ce n'est pas trop tôt!

Si les forces organisées de la classe ouvrière française sont encore faibles et dispersées, — le Parti Socialiste compte un peu moins de membres que la section berlinoise du Parti allemand, et la C. G. T. tout entière quelques dix mille membres de plus que les Syndicats de Berlin. — la faute en est surtout aux dangereuses expériences dans lesquelles les mystiques parlementaires et syndicalistes ont entraîné cette classe ouvrière française.

Kautsky écrit dans la *Neue Zeit*, en montrant la différence des marxistes, qui parlent de « lutte de classe », et des révisionistes, qui parlent de « réformes » et de « travail positif ».

Mais la différence ne réside pas dans la diversité des termes. Les révisionnistes font accueil à quiconque veut fournir du travail positif, faire des réformes sociales. Nous, au contraire, nous observons, au point de la lutte de classe, une attitude de défiance et de critique vis-à-vis de toute politique de réforme bourgeoise. De là le reproche qu'on nous fait tout de suite : nous ne voudrions pas entendre parler de réformes, nous aurions peur que les réformes rendissent la révolution inutile, tandis que nous la voulons à tout prix. Nous apprendrions, par conséquent, aux ouvriers à faire fi des réformes et à attendre la révolution en se croisant les bras.

En réalité, cependant, c'est précisément notre travail « positif », notre action « réformatrice » qui avive les oppositions de classe et rend la révolution inévitable. Plus nous conquérons de mandats, plus est grande la crainte inspirée aux possédants par le Socialisme. Plus nous mettons d'énergie à réclamer des lois protectrices du travail, plus les Syndicats agissent fortement, et plus les patrons s'organisent en Unions, plus grande est la fureur avec laquelle ils combattent le prolétariat; plus aussi, d'ailleurs, les classes moyennes elles-mêmes se détournent de ce dernier, auquel elles se joignaient temporairement naguère, lui apportant plus d'un avantage : non seulement les artisans sont écartés de nous, mais aussi les paysans, à qui les conditions de travail améliorées dans la ville firent sentir leurs forces de travail, non seulement des valets et des servantes, mais même leurs propres enfants. Et le petit commerce s'élève contre nous, à cause de la plus innocente et de la plus pacifique de toutes les créations « positives », les coopératives de consommation.

Il n'est pas jusqu'au mouvement antialcoolique qui ne dégoûte de nous les cabaretiers et les vignerons, malgré tous les efforts de David pour leur persuader que l'abstinence ne réduit pas la consommation du vin.

Vient de paraître :

LES LEÇONS DE STUTTGART

Congrès socialiste international de 1907

Par Henri DE LA PORTE

Prix **25** centimes

Une élégante brochure in-8°.

Prix par quantités :

Franco. — Les 10 : 2 fr. 25. — Les 25 : 5 francs.
Les 50 : 10 francs. — Les 100 : 18 francs.

EN VENTE

AUX BUREAUX DU " SOCIALISME "

15, Rue Visconti, Paris

Une Brochure à 0 fr. 40 (30 fr. le cent)

DE

Vincent CARLIER

Député des Bouches-du-Rhône.

Les Retraites Ouvrières et Paysannes

par le Monopole des Assurances

ÉTUDE PRÉFACE DE CHARLES DUMAS

Exposé des motifs et texte du projet de loi déposé par VINCENT CARLIER à la Chambre des députés ; Bilan des Compagnies d'assurances ; bénéfices réalisés parces Compagnies ; revenus annuels du monopole.

La même brochure réduite, pour la vente à **0** fr. **10** (**6** fr. le cent), contient la préface, l'exposé des motifs et le projet de loi.

LES DOCVMENTS DV PROGRÈS

Revue mensuelle internationale. — Paraît en trois langues à Paris, à Berlin et à Londres

La Rubrique « **Le Mouvement ouvrier international** » est rédigé sous la direction du Comité de rédaction du *Socialisme*, avec la collaboration des écrivains de l'Internationale.

Abonnement réduit pour les lecteurs du *Socialisme* : France, **8** francs; Etranger **10** francs.

Le montant de l'abonnement réduit doit être adressé à l'Administrateur du *Socialisme*

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

Sommaire du Numero de Novembre.

Emile BASLY, député : *Les Huit heures dans les mines françaises.* — Prof. ZACHER (Berlin) : *Les Retraites ouvrières en Allemagne.* — Rodolphe BRODA : *Retraites pour la vieillesse dans l'Empire britannique.* — Henri DAGAN : *Les Retraites ouvrières en France.* — René SIMON : *Les Projets du Ministère du travail.* — Dr F. LEITER (Vienne) : *Résultats de l'impôt sur le revenu en Autriche.* — Rodolphe BRODA : *l'Usine constitutionnelle.*

Travail des enfants dans l'Inde. — Le Mouvement en faveur du contrat de travail collectif en Allemagne. — Création d'une cour d'arbitrage industriel en Angleterre.—Lois contre les grèves en Nouvelle-Zélande. — Une tentative de socialisme pratique en Asie-Mineure. — L'Affaire Pataud et le jugement Taff-Vale en Angleterre.

C. VROOMAN (Boston) : *Vers la nationalisation des chemins de fer en Amérique.* — Prof. A. LOIR (Montréal) : *L'Avenir du Canada français.* — J. SRIRAMULU (Rajahmandri) : *L'Inde et les idées de patriotisme et d'humanité.* — René de CHAVAGNES : *Le Mariage et le Divorce à l'étranger.* — Roman STRELTZOW : *Les Ligues d'amour en Russie.* — Dr F. REGNAULT : *La Traite des blanches.*

Les cultures des champignons. — L'Exposition d'électricité de Marseille. — Les Universités populaires en Norwège.

Fernadd-MAZADE : Le Cinématographe.

La Musique au Japon.

Paraîtront dans les prochains numéros des DOCUMENTS DU PROGRÈS :

Ferdinand BUISSON (député) : *Le problème de l'école laïque.* — Francis de PRESSENSÉ : *La Réforme de la Juridiction militaire.* — Lino FERRIANI (procureur général, Rome) *L'abolition de la peine de mort en Italie.* — Jean FINOT (directeur de la "Revue" : *Le préjugé des races.* — J.-A. HOBSON (Londres) : *L'Avènement du Protectionnisme en Angleterre.* — Gaston BONNIER (de l'Institut): *Création artificielle des êtres vivants.* — Prof. OSTWALD (Leipzig) : *L'Avenir des Sciences naturelles.* — Comte DE HOENSBROECH : *Le Modernisme en Allemagne.* — Th. LOUGH (ancien ministre) : *L'administration de la ville de Londres.*— Paul LAFARGUE : *La Mission historique du Prolétariat.* — I. LANDA (Londres) : *Les Juifs en Angleterre.* — Julius DEUTSCH : *Le mouvement antimilitariste en Allemagne.* — Baron DE HOCK (membre du Reichsrath autrichien) : *Le problème de l'école laïque en Autriche.* — Marcel SEMBAT (député) : *Le suffrage des femmes.* — Simon I. TYAN (Shangaï) : *La Chine nouvelle.* — Prof. ROULLE : *La pisciculture.* — Prof. BRYAN (Kobe) : *L'extermination des indigènes de l'Ile de Formose.* — Louis MARTIN (député) : *La représentation proportionnelle.*

L'HUMANITÉ

Le numéro **5** centimes

Abonnements :

Un an, **21** francs ; Six mois, **10** fr. **50**
Trois mois, **5** fr. **25**
Six mois payables par mois, **1** fr. **75**

publie régulièrement des articles de son directeur politique

JEAN JAURÈS

de : **ALLARD, ALLEMANE, BRACKE, DUBREUILH, LAFARGUE, ROUANET, Marcel SEMBAT**

et des TRIBUNES Syndicales et Coopératives

Il faut lire **L'Humanité** pour être renseigné sur la vie ouvrière et socialiste.

ANNONCES COMMERCIALES DU " SOCIALISME " 0,75 LA LIGNE

L. DUPUIS & Fils - COGNAC

Distilleries à Cognac et à Aigrefeuille d'Aunis.

PATÉS DE FOIE GRAS TRUFFÉ
de Canard, de Lièvre et de Perdreaux

Maison MOULINES FILS

à QUILLAN (Aude)

Envoi par colis postaux : la boîte de 200 gr. **1.25**
la boîte de 180 gr. **0.75** (*Octroi en plus*)

Commandes à M. FOURNIÉ, 23, Square Saint-Ferdinand, PARIS

HUILERIE PARISIENNE

J. BAILLY

8, rue de la Michodière, PARIS, Télép. 235-69

Maison recommandée pour ses Huiles d'Olives vierges, Noix supérieure, Œillette surfine, Blanche supérieure, Surfine amande, Navette supérieure, Huile de Colza triple épuration pour lampes Carcel et veilleuses, Savon de Marseille, Vinaigre d'Orléans, Eau de Fleur d'Oranger, Savon noir.

RHUM DES TROIS-HUIT

Importation directe. — LE HAVRE

Qualité Supérieure.

Vente par futs de 25, 50, 100, 200 litres

M. FOURNIÉ, représentant, 3, Square St-Ferdinand, PARIS

FORESTIER Père

LIBOURNE (Gironde)

Vins Vieux en Caisses et en Futs

SAINT-ÉMILION, MÉDOC ET GRANDS CRUS

La Coopération du Livre

ASSOCIATION OUVRIÈRE D'IMPRIMERIE

3, Impasse Crozatier, 3 — PARIS-XII^e

CATALOGUES, JOURNAUX, REVUES
PUBLICATIONS PÉRIODIQUES, etc.

LES VIGNERONS LIBRES, Coopérative paysanne de Production

Siège social et Cave collective de Vinification : **MARAUSSAN**

Vente vinicole directe par 297 producteurs co-associés

Opérations réalisées depuis 1902 : Hectolitres vendus : 183.438.
Montant des Affaires : Quatre millions 340.567 francs

Les vins rouges, blancs ou rosés de la vaillante commune socialiste de MARAUSSAN ont acquis dans tous les milieux de consommation une légitime et grandissante réputation.

A qualité égale, leurs prix défient toute concurrence.

Pour renseignements ou échantillon, écrire soit au citoyen E. CATHALA, agent commercial des V. L. ; 19, rue de l'Embarcadère, Charenton (Seine), soit au Siège social, Maraussan (Hérault).

Le Gérant : MERCY.

La Coopération du Livre (Association Ouvrière d'Imprimerie), 3, Impasse Crozatier, Paris-XII^e
Administrateur-Délégué : L. MIOT.